



VOTRE SORTIE D'HOSPITALISATION PAS À PAS : sécurisons ensemble votre retour pour consolider les soins

À PROPOS

Une sortie d'hospitalisation n'est pas qu'une formalité : c'est un acte médical encadré, guidé par des impératifs médicaux engageant la responsabilité de l'établissement. Articles R1112-56 à D1112-67-1 CSP

Si certaines prises en charge permettent d'envisager facilement et rapidement un retour à domicile, d'autres peuvent nécessiter un suivi à domicile, un séjour en service médical de rééducation, voire une réflexion sur la pertinence d'un hébergement temporaire ou permanent en structure médico-sociale. Or, ces décisions peuvent parfois entraîner des changements importants dans les vies et le quotidien des patients ou proches.

Voici les différents points de vigilance et recommandations pour une hospitalisation de plus de 24h, afin que vous puissiez sécuriser votre sortie avec tous les professionnels qui vous entourent.



Conservez ce document près du téléphone avec vos documents médicaux et montrez-le à votre équipe soignante ou à vos proches si besoin



N'hésitez pas à demander une ré-explication ou de l'aide, même temporaire

LE RESPECT DES POINTS IMPORTANTS EN LIEN AVEC LA SORTIE D'HOSPITALISATION

- ☐ *J'ai pu accepter ou refuser certaines propositions en étant informé de manière claire et adaptée (selon mon âge, état de santé, autonomie).*
- ☐ *J'ai compris que mes données médicales étaient protégées et transmises uniquement pour la continuité des soins.*
- ☐ *J'ai les coordonnées des représentants des usagers de l'établissement pouvant m'aider si j'ai besoin d'informations supplémentaires, et en cas difficulté ou de réclamation.*
- ☐ *Si j'ai une question juridique en lien avec ma sortie d'hospitalisation, je peux appeler la ligne téléphonique Santé Info Droits* de France Assos Santé.*

*composée d'avocats et de juristes spécialisés, soumis au secret professionnel, et joignable au (33) 1 53 62 40 30 : - Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h - Mardi et jeudi de 14h à 20h.

1

AVANT MON HOSPITALISATION (SI PROGRAMMÉE) OU DÈS LE DÉBUT DE MON HOSPITALISATION

- ☐ *Je m'assure que mon médecin traitant (ou équipe soignante si pas de médecin traitant) a été informé de mon hospitalisation.*
- ☐ *Je suis informé de la durée moyenne d'hospitalisation par rapport à ma situation.*
- ☐ *J'ai informé l'établissement de mes conditions de vie et des particularités de mon logement pour anticiper au mieux mon retour à domicile.*

recommandations

- *Si j'ai des professionnels à domicile (soignants ou non soignants) avant mon hospitalisation, je transmets leurs coordonnées à l'établissement.*
- *Si j'ai du matériel médical lourd personnalisé (ex : fauteuil électrique ...) j'informe l'établissement de son caractère indispensable pour anticiper son transport.*
- *Si j'ai de l'appareillage médical ou des objets personnels indispensables, je fais un inventaire avec les professionnels de l'établissement.*
- *J'évite de venir avec des objets personnels précieux.*

Information et décision médicale de sortie

- ☐ Je suis informé de la date de sortie, validée par un médecin de l'établissement.
- ☐ J'ai compris pourquoi je peux rentrer chez moi à la date proposée.
- ☐ J'ai pu poser mes questions et discuter des soins/ médicaments /dispositifs médicaux nécessaires à ma sortie d'hospitalisation.
- ☐ Je m'assure de l'organisation des soins et rendez-vous nécessaires à ma sortie.

recommandations

- Si nécessaire, je suis informé de l'organisation et du coût éventuel de mon transport, et de celui de mon matériel médical personnalisé.
- Si nécessaire, un proche ou aidant a été informé de ma sortie ou je m'assure qu'il a été informé.
- Si besoin je demande l'aide pour planifier et prendre les rendez-vous nécessaires à la continuité des soins après ma sortie.

Médicaments et soins

- ☐ Je m'assure que les médicaments et les dispositifs médicaux (canne, déambulateur, lit médicalisé, téléalarme...) seront disponibles dès ma sortie.
- ☐ Je suis informé que les soins (infirmier, kiné,...) à ma sortie, sont organisés, planifiés et que les professionnels de santé ont reçu les infos utiles à ma situation.

recommandations

- Si j'ai choisi de garder mes professionnels de santé à domicile, je m'assure qu'ils ont reçu les infos utiles de la part de l'établissement.
- Je m'assure de récupérer mon appareillage médical ou mes objets personnels indispensables listés dans l'inventaire.
- Si besoin, je m'assure que des aides à domicile utiles à mon retour sont mises en place avec l'aide du service social de l'établissement.

A MA SORTIE D'HOSPITALISATION

- ☐ Je suis informé que la lettre de sortie / compte rendu d'hospitalisation a été transmis au médecin traitant ou équipe soignante (comprenant : le motif d'hospitalisation; la synthèse du séjour ; les principaux examens et résultats; les traitements à suivre (et ce qui a été modifié); les modalités de prise en charge après la sortie).
- ☐ J'ai les ordonnances à jour (médicaments, soins, examens) et j'en discute avec mes professionnels de santé (médecin, pharmacien, infirmier).
- ☐ J'ai la liste claire des changements de médicaments (modifiés, arrêtés ou ajoutés) pour transmission à mes professionnels de santé (médecin, pharmacien, infirmier).
- ☐ J'ai noté les rendez-vous médicaux à venir (médecin traitant, spécialiste, radiographie ...).
- ☐ Je suis informé des documents qui seront accessibles sur «Mon Espace Santé».

SIGNES D'ALERTE

et conduite à tenir après ma sortie

- ☐ J'ai été informé et j'ai compris les symptômes qui doivent m'alerter.
- ☐ J'ai le numéro à contacter en cas de problème, et un téléphone est accessible.
- ☐ Je sais quand appeler le 15 (Service d'Aide Médicale Urgente) / 114 (Appels d'urgence destiné aux sourds et malentendants).
- ☐ Un proche connaît aussi ces informations.

notes personnelles
